Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260428-DEL2026_20-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à 19 heures

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. LISEMBART Laurent, Maire.

Présents : Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Hubert MINNITI, Jacqueline CHEVILLON, Françoise PARRIAUX, Jean-Michel DESMONS, Anne-Sophie BUDOC, Philippe BOURRE, Solange PIEL, Yvon DANTEC, Alain PRIGENT, Nelly DELAUNAY, Vincent CALLETTE, François CANCOUET, ARNAUD Stéphanie, Mickaël PRODHOMME, Claire DESLANDES, Ismehen KHELIF, Élodie BONENFANT THEBAULT, Charlotte LE GUIRRIEC, Antoine FOURNEL, Paul LEDUCQ, Marie-Laure CURMI et Yves-Marie GEFFROY.

Secrétaire de séance : Charlotte LE GUIRRIEC

Excusés : Franck HARDY (procuration à Jean-Michel DESMONS), Jean-Yves DUCLOS (procuration à Hubert MINNITI), Cécile GARNIER (procuration à Yves-Marie GEFFROY).

Nombre de conseillers : en exercice : 27 - présents : 24 - votants : 27

2026 - AVRIL - 20 - FINANCES
VOTE DES MONTANTS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Jean-Michel DESMONS, 6ième Adjoint à la Vie associative et sportive - Animations du territoire donne lecture du rapport suivant :

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 13 avril 2026

Après étude des demandes de subventions de la commune, il est proposé d'attribuer une enveloppe maximale pour répondre aux demandes de subventions pour l'année 2026 à hauteur de 111 008,10 €. Il est précisé que cette année encore, la gratuité des équipements est maintenue pour les associations sur l'exercice 2026.

Une attribution aux associations est proposée de la manière suivante :

- **CATEGORIE 1 :** subvention aux associations faisant l'objet de conventions ou partenariat spécifique.

Maison des jeunes et de la Culture M.J.C.	**75 000,00 €**
Multi-accueil La Girafe	**28 000,00 €**
Chiens de Traineaux (Sponsoring)	**500,00 €**
RASED (montant définitif à définir selon le coût global)	**160,00 €**
TOTAL	**103 660,00 €**

- **CATEGORIE 2 :** subventions avec missions d'offres d'activités régulières dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500887-20260428-DEL2026_20-DE

ASSOCIATION	Subvention Initiale	Si entraineur Versement pour l'encadrement par un entraineur diplômé (+400 €) sur Justificatif de diplôme
Association les fous du volant	363,10 €	400 €
Association les saisons du corps QI-GONG	353,50 €	
Billard Club Cornusien	300,00 €	
Chiens de traineaux	200,00 €	
Corps-Nuds Volley-Ball	265,25 €	400 €
Education canine et Agility	241,95 €	
Pétanque cornusienne	448,20 €	
USC Foot	315,10 €	400 €
TOTAL	3 687,10 €	

- **CATEGORIE 3 :** subventions au forfait pour des associations qui organisent des actions d'intérêt local et général dans les domaines de l'animation et de loisirs, de la mémoire, d'ordre humanitaire, ou d'actions favorisant le lien social.

A.P.E. JY Cousteau	78,00 €
ACPG CATM TDE Association des anciens combattants	315,00 €
Bidouille	480,00 €
Club Amitiés Loisirs	220,00 €
Comité d'échanges Kildare	200,00 €
Corps-Nuds Sibiel Amitiés	480,00 €
Idées au logis Trinqu'Arts	480,00 €
Les jardins buissonniers	78,00 €
Les Ludikos	250,00 €
Les P'tits Loups (Sur justificatifs liés à manifestation)	200,00 € + 400,00 €
Tout à Corps-Nuds	480,00 €
TOTAL	3 661,00 €

Ne prendront pas part au vote, le cas échéant les élus membres d'un Conseil d'Administration ou du bureau d'une des associations concernées

Mme Solange PIEL ne prend pas part au vote étant membre du CA de l'USC foot

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, Mme PIEL Solange ne prenant pas part au vote, à l'unanimité des votants :

- **DÉCIDE** d'approuver les propositions de subventions ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré en séance le 28 avril 2026
Le Maire,

MAIRIE DE CORPS NUDS 35150

Laurent LISEMBART